

## **Compte rendu du conseil municipal Séance du 10 juillet 2003**

Sont présents tous les conseillers municipaux à l'exception de Jérôme Gayet qui a donné procuration à Bernard Vougnon pour toutes les délibérations qui interviendront au cours de la séance.

Daniel Moine propose d'en assurer le secrétariat.

### **Informations :**

● **Employé communal** : Dominique Tisserand sera en congé du 18 juillet au 11 août. Il sera remplacé par Cédric Varlet et Pierre François Bourgeois, qui assureront chacun une partie du travail.

● **Tourisme fluvial** : invitation est faite aux élus de participer à une promenade sur le Doubs au départ de Novillars. Retour prévu par bus. Une participation de 25 euros demandée.

● **Le tri** : une opération de commande de bacs groupée pour les 14 communes pourrait se faire annuellement. Elle est demandée pour le 29 août !

Contrat avec les entreprises privées : le préfet met en doute la régularité des contrats n'émanant pas d'un syndicat de communes.

Il faudra organiser un groupement d'achats et refaire une nouvelle offre, après rupture de l'ancien contrat et délibération avant le 30 septembre.

● **Rentrée 2003/2004** : il y a 59 inscrits au 14 juin. L'ouverture d'une classe n'est pas impossible si nous dépassons les 60 à la rentrée. Pascale Dard suit le problème et se renseigne auprès des syndicats.

La disparition du poste d'Eliada pose problème et les parents d'élèves se mobilisent.

● **Unité pastorale et communes** : l'équipe de coordination pastorale, qui a son siège à Pouilley-les-Vignes, demande que les communes dont les paroisses en dépendent partagent les frais de loyer. Le magasin du Secours catholique de Pouilley-les-Vignes et le presbytère sont deux services à distinguer clairement dans les relations Eglise/Communes. Pourraient être étudiée la remise aux normes du bâtiment du Secours catholique.

● **Numérisation des plans cadastraux** : 25 sont déjà numérisés, et il en reste 32 à faire, pour environ 80 000 € financés par EDF et France-Télécom ; L'Agence d'urbanisme s'occupera de la distribution de ces informations et de leur consultation. Ce projet avance.

● **Vide-grenier de Chaucenne** : il est fixé au 28 septembre. La prochaine réunion de préparation aura lieu le 5 septembre.

● **L'accueil des gens du voyage dans l'Agglomération** : Claude donne compte-rendu de la réunion de mai à Pouilley-les-Vignes.

L'application de la loi Besson a pris du retard dans le département et des aires de stationnement restent à implanter.

2 aires de 20 places à Besançon,

2 aires de 5 places pour le Nord/Ouest, (Pirey et Serre-les-Sapins sont proposés).

Une aire de grand rassemblement (sans doute à Marchaux).

● **Saturnisme infantile** : il reste des zones à risque dans le Doubs. Toute vente d'immobilier construit avant 1948 est soumise à une expertise obligatoire.

● **Subvention pour équipements informatique destinés à Internet** : 999 euros sont accordés par l'Etat, soit la moitié d'un devis réduit.

● **Portable pour surveillance du château d'eau et de la station de pompage** : la télé-surveillance des nouveaux équipements UV entraîne l'ouverture de deux lignes téléphoniques, l'une du château d'eau à la station de pompage, l'autre du château d'eau au téléphone portable de la mairie. L'employé communal a la charge du portable qu'il dépose auprès du Maire ou de Michel Ruedin en cas d'absence. Il manque encore aux équipements une tête de télétransmission pour mesurer le volume d'eau distribué.

● **Bois de Chaucenne** : une réunion est prévue le vendredi 25 juillet à 11 heures pour la réception des travaux du lotissement.

● **Réunion sur la Sécurité routière du 3 juillet** : participation d'une centaine de personnes dont une cinquantaine de jeunes de 12 à 20 ans. 91 avaient été invités. Participaient également MM. Jean Christophe Roy, responsable de la cellule Sécurité routière de la Préfecture, Patrick Brivet, Inspecteur départemental de sécurité routière, motard de l'association Les motards en colère du Doubs, Monsieur Michel Rubeaux, formateur auto-école, de la Cellule départementale de sécurité routière, Monsieur l'adjutant Bonnet, de l'unité de gendarmerie de Besançon Nord, et un adjoint,

Parmi les élus, J. Gayet, C. Crance, C. Henriet, J.L. Guillaume, D. Moine et Ph. Tisserand.

L'objectif était de poser toutes les questions relatives à la sécurité des conducteurs et des piétons et de dessiner un avant projet de sensibilisation.

Tout reste à faire après cette réunion qui a manifesté l'implication des jeunes et d'un nombre significatif d'adultes sur cette question. Les jeunes ont montré qu'ils se sentaient intégrés au village mais ils n'ont pas encore eu vraiment leur place dans l'esquisse du projet, la parole ayant été prise par les adultes participants.

● **Rapport d'eau** : en 2002, le prix de l'eau a subi une augmentation de 2 %, soit 2,12 € le m<sup>3</sup>. 23 873 m<sup>3</sup> ont été distribués. Sur trois analyses réalisées en 2002, 33 % étaient non conformes contre 10 % en 2001. Le rapport annuel est disponible en mairie.

● **Réfection de la route des Planches et de la route de la Maguyotte** : les devis proposés sont trop chers. Une étude partielle de travaux prioritaires est envisagée.

● **Bail de chasse (prévu pour 6 ans)** : le prix n'ayant pas été modifié depuis 12 ans subira une très légère augmentation. Il sera de 350 euros/an.

Le Conseil demande aux chasseurs de ne pas chasser en forêt le mercredi pour raison de sécurité des enfants et des familles.

## **Délibérations**

● **Départ d'Eliada** : le Conseil municipal décide de participer au cadeau de départ pour un montant de 10 €.

Vote pour à l'unanimité.

● **Meuble et point d'eau pour la halte-garderie** : les devis de 481 € de l'entreprise Philipponnat et de 749 € de l'entreprise Goux à Pelousey sont acceptés.

Vote pour à l'unanimité.

● **Augmentation des loyers de la maison de Mollans** : l'application de la hausse de 2,53 % est acceptée.

Vote pour à l'unanimité.

● **Vide-grenier - le Conseil municipal fixe le tarif du linéaire de déballage à 2 € :**

Vote pour à l'unanimité.

● **Recensement complémentaire et nouveau recensement** : le Conseil adopte la décision d'engager un(e) agent recenseur et le (la) rémunérer pour 1,37 € l'imprimé.

Vote pour à l'unanimité.

● **O.M. - demande de Mme Koehler** pour prise en compte du départ du départ d'un membre de la famille de façon rétroactive. Cela est contraire au règlement.

Vote contre à la majorité des présents.

La prise en compte se fera à partir du 31 décembre.

● **Bibliothèque** : le conseil autorise le maire à signer un contrat avec Madame Christine Rossigneux pour un spectacle poésie :

Vote pour à l'unanimité.

● **Travaux en forêt** : les prestations de l'ONF sont acceptées suivant l'option d pour 167 €.

Vote pour à l'unanimité.

● **Bail de chasse** : Le Conseil autorise le Maire à signer un bail de chasse pour 350 € avec l'ACCA, à la condition qu'il n'y ait pas de chasse le mercredi.

Vote pour à l'unanimité.

● **Annulation de crédit** : celui de Monsieur Debot Jean-Paul pour ses O.M. de 1998 (créancier insolvable).

Vote pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.